

LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 AVRIL 2023

Convocation à la réunion faite le 06 avril 2023

PRESENTS: MM. ARNAUD Marc, BALMAIN Christophe, BAUDRAY Fabrice, BOUVET Jean-Yves, CHAIX Philippe, CHARPIN Christian,

DAULIACH Gaëtane, DIDIER Guy, JOSSERAND Clara, RAMOS CAMACHO Marie, SAMBUIS Xavier

ABSENTS:

Madame RAMOS CAMACHO Marie a été désignée secrétaire de séance.

Conseillers en exercice : 11

Présents: 10

Votants: 11

N° Délibération	Thème	Délibération	Décision Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,	Vote
2023-22	Finances locales	Approbation des comptes de gestion 2022 Commune et Remontées Mécaniques	APPROBATION des comptes de gestion 2022 Commune et Remontées Mécaniques	11 POUR Votants : 11
2023-23	Finances locales	Approbation des comptes administratifs 2022 Commune et Remontées Mécaniques	APPROBATION des comptes administratifs 2022 Commune et Remontées Mécaniques	10 POUR Votants : 10
2023-24	Finances locales	Affectation des résultats 2022 Budget Remontées Mécaniques	AFFECTATION du résultat cumulé de fonctionnement 2022 des Remontées Mécaniques comme suit : 31 239,31 € au compte 110 report à nouveau et inscription des résultats au budget primitif 2023.	11 POUR Votants : 11
2023-25	Finances locales	Affectation des résultats 2022 Budget Commune	AFFECTATION du résultat cumulé de fonctionnement 2021 de la Commune comme suit : 303 334,29 € au compte 1068 affectation en réserves recettes investissement et 1 033 129,21 € au compte 110 report à nouveau et inscription des résultats au budget primitif 2023.	11 POUR Votants : 11
2023-26	Finances locales	Vote des taux des taxes directes locales 2023	MAINTIEN des taux pour 2023 FIXATION des taux communaux 2023 comme suit : Taxe d'habitation : 18,41 % Taxe foncière sur propriétés bâties : 31,55 % Taxe foncière sur propriétés non bâties : 96,85 %	11 POUR Votants : 11

2023-27	Finances locales	Approbation du budget primitif 2023 de la Commune	APPROBATION du budget primitif de la Commune 2023 s'élevant à 4196167,21 € en recettes et dépenses de fonctionnement et à 2590315,29 € en recettes et dépenses d'investissement	11 POUR Votants : 11
2023-28	Finances locales	Approbation du budget primitif 2023 des Remontées Mécaniques	APPROBATION du budget primitif des Remontées Mécaniques 2023 s'élevant à 76 239,31 € en recettes et dépenses de fonctionnement et à 0 € en recettes et dépenses d'investissement	11 POUR Votants : 11
2023-29	Fonction publique	Recrutement d'agents contractuels saisonniers ou pour accroissement temporaire d'activités	pour accroissement temporaire d'activité pour les emplois suivants: - 1 adjoint technique contractuel du 12 juin au 25 août 2023 : aide à l'entretien du fleurissement et des espaces verts, entretien des voies et aide à la mise en place technique des diverses manifestations estivales, à temps complet 35 heures hebdomadaires - 1 adjoint technique du 10 juillet au 18 août 2023 : (emploi pour les jeunes) l'entretien des voies, le fleurissement, la mise en place technique des diverses manifestations, tous travaux d'entretien à temps complet 35 heures hebdomadaires - 1 conducteur de transport collectif (train) du 8 juillet au 25 août 2023 à temps complet 35 heures hebdomadaires - 1 agent d'accueil durant l'ouverture de l'église du 2 juillet au 31 août 2023 à 21 heures hebdomadaires 3 adjoints techniques contractuels du 3 juillet au 31 août 2023 à 35 heures hebdomadaires : accueil, information, distribution des karts au public pour l'activité communale « mountainkart », petits travaux d'entretien des karts - 2 adjoints techniques contractuels du 5 juin au 31 août 2023 à 35 heures hebdomadaires : entretien et vérifications des pistes VTT.	11 POUR Votants : 11
2023-30	Finances locales	Subvention du budget primitif 2023 de la Commune au budget primitif 2023 des remontées mécaniques	DECISION de verser une subvention du budget primitif 2023 de la Commune au budget 2023 des remontées mécaniques à hauteur de 20 000 €	11 POUR Votants : 11
2023-31	Finances locales	Subventions 2023 aux associations	FIXATION des montants des subventions aux associations pour l'année 2023 comme suit : o Les Petits Diables : 100 780 € (11 voix pour)	11 POUR Votants : 11

			 Office de Tourisme: 420 621 € (11 voix pour) Superkids: 30 000 € (11 voix pour) Ski Club L'Etendard: 30 000 € (10 voix pour) Souvenir Français: 350 € (11 voix pour) Arvan Tennis Club: 1 800 € (11 voix pour) St So Air Force 4 000 € (11 voix pour) St Jean Baptiste 1 000 € (11 voix pour) Trail de l'Etendard 8 000 € (11 voix pour) Maurienne Judo 500 € (11 voix pour) CAM RUGBY 100 € (11 voix pour) MLD VTT 200 € (11 voix pour) Régul'Matous 100 € (11 voix pour) Le Pied à l'étrier 200 € (11 voix pour) Bleuets de Maurienne 200 € (11 voix pour) 	
2023-32	Finances locales	Approbation de l'avenant 1 à la convention d'objectifs et de moyens avec l'office de tourisme : subvention complémentaire	RAPPEL de la délibération en date du 17 janvier 2023 : approbation de la subvention 2023 à l'office de tourisme d'un montant égal à 385000 € et la convention d'objectifs et de moyens. APPROBATION du montant de la subvention complémentaire de 35 621 € portant ainsi la subvention globale 2023 à l'office de tourisme à 420 621 € APPROBATION du projet d'avenant n°1 à intervenir entre la Commune et l'Office de Tourisme	11 POUR Votants : 11
2023-33	Finances locales	Convention d'objectifs et de moyens entre la Commune et les Petits Diables	APPROBATION de la convention d'objectifs et de moyens entre la Commune et les Petits Diables	11 POUR Votants : 11
2023-34	Finances locales	Convention d'objectifs et de moyens entre la Commune et le Ski Club l'Etendard	APPROBATION de la convention d'objectifs et de moyens entre la Commune et le Ski Club l'Etendard	11 POUR Votants : 11
2023-35	Finances locales	Convention d'objectifs et de moyens entre la Commune et Arvan Tennis Club	APPROBATION de la convention d'objectifs et de moyens entre la Commune et Arvan Tennis Club	11 POUR Votants : 11
2023-36	Commande publique	Approbation des tarifs remontées mécaniques été 2023 et hiver 2023/24	APPROBATION des tarifs remontées mécaniques été 2023 et hiver 2023/24	11 POUR Votants : 11
2023-37	Libertés publiques et pouvoirs de police	Approbation des dates d'ouverture/fermeture du domaine skiable St Sorlin d'Arves et les Sybelles 2023/2024	APPROBATION des dates d'ouverture/fermeture du 16 décembre 2023 au 12 avril 2024 inclus.	11 POUR Votants : 11

2023-38	Institutions et	Délégations du conseil municipal au	DELEGATIONS du conseil municipal au Maire pour :	11 POUR
2023 30	vie politique	Maire en application de l'article	o prendre toute décision concernant la préparation, la	Votants: 11
	1 1	L.2122-22 du code général des collectivités territoriales	passation, l'exécution et le règlement de marchés de	, 0001103 7 11
			travaux, de services et de fournitures et des accords-	
			cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants	
			d'un montant inférieur ou égal à 214000 € HT lorsque les	
			crédits sont inscrits au budget	
			_	
			o passer les contrats d'assurance ainsi que d'accepter les	
			indemnités de sinistres y afférentes	
			o prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans	
			les cimetières	
			o décider l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers	
			jusqu'à 4600 €	
			o décider de la conclusion et la révision du louage des	
			choses pour une durée n'excédant pas douze ans	
			o fixer les rémunérations et de régler les frais et honoraires	
			des hommes de lois et experts (avocats, notaires,	
			huissiers de justice et experts)	
			o autoriser au nom de la commune le renouvellement de	
2022 20	T .**	75 100	l'adhésion aux associations dont elle est membre.	
2023-39	Institutions et	Modification des statuts de la	APPROBATION du projet de modification statutaire consistant	11 POUR
	Vie politique	Communauté de Communes Cœur de Maurienne Arvan (3CMA)		Votants: 11
		Waurieillie Arvan (5CMA)	o Remplacer le terme « EAU » par « le captage, l'adduction et la distribution de l'acup potable par l'équipement et l'auraleitation	
			distribution de l'eau potable, par l'équipement et l'exploitation des sites, ouvrages et équipements détaillés en annexe. Pour ce	
			faire, elle adhère au Syndicat Intercommunal de la source des	
			Loyes pour le territoire de Saint Julien Montdenis, et au	
			Syndicat Intercommunal d'Alimentation et Aménagement des	
			Eaux de la Moyenne Maurienne ».	

2023-40	Domaine et patrimoine	Achat des terrains de Monsieur BOZON Thierry: parcelles B151 et B156 et fixation du prix	APPROBATION de l'achat des terrains appartenant à Monsieur BOZON Thierry, cadastrés sous les n°151 et 156, section B, lieudit La Battue du Pré FIXATION du prix d'achat des terrains à 3€ le m² soit pour la parcelle B151 comptant 363 m² un prix à 1089 € et pour la parcelle B156 comptant 532 m² un prix à 1596 €	11 POUR Votants : 11
2023-41	Domaine et patrimoine	Achat des terrains des consorts BALMAIN Madeleine à La Pierre du Feu: parcelles B464 et B826 et fixation du prix	section B, lieu-dit La Battue du Pré à 3 € le m² soit pour la	11 POUR Votants : 11
2023-42	Autres domaines de compétences	Motion relative aux accès français du tunnel transfrontalier Lyon Turin		11 POUR Votants : 11
2023-43	Autres domaines de compétences	Motion relative au projet de Zone Spéciale Carrière Maurienne	APPROBATION de la motion relative à l'opposition au projet de la zone spéciale de carrières de gypse et d'anhydrite en Maurienne DEMANDE à l'Etat de retirer ce projet avant même toute réunion de concertation	11 POUR Votants : 11

A Saint Sorlin d'Arves, le 17 avril 2023

Publié et affiché le 17 avril 2023

Le Maire, Fabrice BAUDRAY

